



**INSTITUT DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE – ABBAYE DE FLONE
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

Chaussée Romaine, 2 – 4540 AMAY-FLONE
Téléphone : 085/ 31 13 34 – Fax : 085/ 31 61 98.

EXTERNAT

Flône, le 19 août 2019

Chers parents, Chers élèves,

Voici quelques informations relatives à la prochaine année scolaire.

Pour rappel, les **examens de 2^{ème} session se dérouleront les mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 août** dans le respect de l'horaire communiqué fin juin ; les travaux de vacances se rendront obligatoirement aux mêmes dates ou aux dates convenues avec les enseignants. Les livres prêtés pour la 2^{ème} session seront rendus dès la fin de l'examen.

C'est l'école qui communiquera les résultats des délibérations le lundi 2 septembre en fin de journée, ceux-ci seront également affichés aux valves voisines du secrétariat central à partir de 16h.

Lundi 2 septembre :

- 08h30 : interrogations de rentrée pour les élèves concernés.
- 9h00 : les parrains et marraines rhétoriciens préparent l'organisation de l'accueil des nouveaux élèves de 1^{ère} avec les titulaires et les éducateurs (à la salle de jeux).
- 10h00 : début des délibérations des secondes sessions.

Mardi 3 septembre :

- 08h30 : **rentrée des seuls élèves de 1^{ère}** (présence des parrains et marraines rhétoriciens). Le rassemblement se fera dans le parc ou au hall omnisports suivant les conditions climatiques.
- A l'initiative de **l'association des parents (AP)**, les **élèves de 1^{ère} année** seront accueillis par un **petit-déjeuner** en classe avec leur titulaire. Dès la prise en charge des élèves terminée, **les parents des élèves de 1^{ère} année** qui le souhaitent seront également conviés à un mini petit-déjeuner et à un bref moment de rencontre avec l'AP, organisés dans la salle de jeux.
- **12h10** : fin des cours. L'école reste ouverte jusqu'à 13h, une étude surveillée est possible.

Mercredi 4 septembre :

- 08h30 : cours pour les élèves de 1^{ère}, horaire aménagé en H1-H2, horaire normal dès H3.
- 08h30 : rentrée des élèves de 2^{ème}, rassemblement dans le parc.
- 08h45 : rentrée des élèves de 3^{ème}, rassemblement au château.
- 09h00 : rentrée des élèves de 4^{ème}, rassemblement dans le parc.
- 09h15 : rentrée des élèves de 5^{ème}, rassemblement au château.
- 09h30 : rentrée des élèves de 6^{ème}, rassemblement dans le parc.
- 12h10 : fin des cours pour tous.

L'horaire des cours sera communiqué aux élèves dès la rentrée.

Chaque matin, l'école est ouverte dès 7 heures. **Les élèves qui arrivent dans l'école avant 7h45 sont tenus de se rendre à la salle d'étude du secondaire.**

Tous les jours, hormis le mercredi, une étude surveillée est assurée jusqu'à 16h20 (moyennant un accord avec la direction de l'école, les élèves externes peuvent rester en étude au-delà de 17 heures) ; le mercredi, cette étude est assurée jusqu'à 13h.

Quelques rappels et renseignements pratiques :

Les élèves qui utilisent le service proposé par l'école recevront les livres scolaires entre le 3 et le 9 septembre ; ces livres seront **marqués et recouverts** le plus rapidement possible. Le coût des manuels scolaires à conserver sera intégré dans le décompte final du mois de juin et ne fera pas l'objet d'une facture séparée.

Dans un but d'efficacité, nous **informons** les familles des **absences** de leurs enfants par un **sms** envoyé, dans la journée, au numéro communiqué à l'inscription.

Par ailleurs et afin de gagner en efficacité, la **communication** auprès des parents par l'intermédiaire de certaines circulaires se fera prioritairement **par voie électronique**.

La « **sandwicherie** de Flône » sera ouverte dès le 5 septembre et proposera aux élèves des sandwiches variés les lundi, jeudi et vendredi et des pâtes le mardi, au prix unique de 3 €. L'achat obligatoire des tickets est organisé tous les jours de 8h00 à 8h30 et de 10h10 à 10h25 sauf le mercredi. L'enlèvement des sandwiches ou des pâtes **se fait uniquement sur le temps de midi de son degré**.

Les parents stationnent **exclusivement dans le parking côté Amay**, l'accès au parc n'étant autorisé qu'aux parents d'internes le lundi matin et le vendredi fin d'après-midi. Le stationnement dans la cour de l'église n'est permis qu'aux parents d'enfants du maternel avant 8h30. Merci à chacun de s'appliquer cette règle indispensable pour que la mobilité reste possible aux abords de l'école. L'**accès** à cette cour (sans stationnement) est **autorisé** aux autres parents pour **reprendre** les enfants attendant au lieu-dit « le pentagone ». Merci à chacun de ne pas faire de manoeuvre compromettant la sécurité des élèves, en particulier, de ne pas stationner en dehors des zones marquées au sol. Merci aux élèves d'utiliser les zones piétonnes tracées et de traverser les chaussées dans les passages pour piétons. En outre, vous savez qu'un dépose-minute complété d'un parcours balisé et sécurisé pour les enfants est à votre disposition dans le « s » de la chaussée romaine, merci d'en faire usage si cela peut correspondre à votre itinéraire.

Vous trouverez en complément de ce courrier les annexes suivantes :

- une note qui émane de l'économat relative aux frais scolaires et la demande de provision de rentrée ainsi que la procédure pour réserver un casier pour votre enfant ;
- le calendrier des congés scolaires, festivités, journées pédagogiques, remise des bulletins et réunions de parents.

Enfin, veuillez noter que vous recevrez, par envoi séparé sur la boîte mail, avant la rentrée un document très important qui explique **une évolution essentielle de notre système d'évaluation et des critères de délibération**. Le règlement du bulletin et le règlement des études seront adaptés en conséquence.

Enfin, l'Association des Parents organisera sa **traditionnelle bourse-brocante** dans le hall omnisports de l'école le **samedi 5 octobre**.

Je vous souhaite, chers parents, chers élèves, une bonne fin de vacances et déjà une excellente rentrée scolaire.

Avec l'assurance de mon entier dévouement,

P. Y. HELMUS,
directeur de l'école secondaire